



DOSSIER DISCIPLINE N°40
Décision du 27 février 2018

DOSSIER N°40
4^{ème} Faute Technique

Ont pris part aux délibérations : MRS. ERINTCHEK, CHERUBINI, GUYOT

Objet: Attendus

- **Suspension de deux week-ends sportifs fermes d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives. La peine ferme s'établira du 17 mars 2018 au 18 mars 2018 inclus et du 24 mars 2018 au 25 mars 2018 inclus au licencié VT640593 du club BEAUJOLAIS BASKET.**